s'agissait d'éviter toute intervention d'un tiers au dialogue austro-serbe.

Toutefois, dans les milieux officiels de Berlin, on déclare :

1° Qu'il n'y a pas eu concert préalable entre l'Allemagne et l'Autriche ;

2° Que l'Allemagne n'a connu les notes autrichiennes que lors de leur publication ;

3° Que les notes ayant été remises, l'Allemagne les appuie sans aucune réserve.

Il en résulte que si la communication faite hier à Paris par M. de Schœn est faite aujourd'hui par ses collègues les ambassadeurs d'Allemagne dans les autres capitales, et si les projets du gouvernement allemand sont ainsi confirmés, celui-ci se refuserait à toute action médiatrice.

Mais, nous le répétons, jusqu'ici, à notre connaissance certaine, M. de Schœn seul a fait la démarche en question.

L'Allemagne se réserve

Une communication officielle

L'Agence Havas communique la note suivante :

Il résulte d'informations provenant d'une source autorisée qu'il n'y a pas eu, entre l'Allemagne et l'Autriche un accord préalable à l'envoi de la note adressée à la Serbie.

L'Allemagne se borne à approuver cette note qui n'a pas le caractère d'un ultimatum, mais constitue une demande de réponse avec limitation de temps. Son attitude a été inexactement représentée comme comportant une menace. Elle doit être interprétée seulement comme l'indication qu'il est désirable que le désaccord entre l'Autriche et la Serbie reste localisé.

C'est, en langage diplomatique, une indication très nette, que donne l'Allemagne. Il résulte de ce « communiqué », que l'Allemagne se réserve. On remarquera surtout la partie finale niant l'ultimatum.

La Russie va entrer dans l'action

LE MINISTRE DE LA GUERRE CHEZ LE TSAR

Pétersbourg, 25 juillet. — Sous réserve des décisions du conseil des ministres, qui se réunit aujourd'hui sous la présidence du tsar, le point de vue russe est le suivant :

1° La Russie ne peut pas se désintéresser de la question ;

2° La Russie est extrêmement désireuse d'une solution amiable ;

3° La Russie, en raison du caractère «surprenant» des évènements, demande en premier lieu une prolongation du délai assigné à la Serbie.

Au surplus, la diplomatie russe, se rapportant aux textes mêmes qu'invoque le Ballplatz, rappelle que la déclaration du cabinet serbe de 1909, ayant été faite à la demande et sous le regard de toutes les puissances, c'est également devant celles-ci que les griefs de l'Autriche-Hongrie doivent être portés et c'est aux puissances de décider de la suite à leur donner.

L'opinion populaire russe est indignée de la note austro-hongroise.

Le ministre de la guerre a été reçu ce matin par l'empereur à Kransnoïé-Sélo.

La « Gazette de la Bourse » fait prévoir qu'en cas de nécessité, une décision extrême sera prise par la Russie demain à 10 heures du matin.

Ce que dit un diplomate russe

Pétersbourg, 25 juillet. — L'ambassadeur de Russie à Vienne eut, avec un diplomate de la Triple-Entente, la veille de la remise de la note austro-hongroise à Belgrade, une longue conversation, au cours de laquelle il lui exposa le point de vue russe dans le conflit austro-serbe. L'ambassadeur de Russie déclara à ce diplomate que le gouvernement russe, douloureusement impressionné par l'attentat de Sarajevo, était prêt à laisser l'Autriche-Hongrie prendre contre la Serbie les mesures qu'imposaient les circonstances, telles que la répression de la propagande panserbe, la dissolution des sociétés secrètes, mais qu'il ne supporterait point une intervention portant atteinte à la souveraineté du gouvernement de Belgrade ou menaçant les frontières de la monarchie serbe.

L'opinion en Russie

La « Rietch » estime que le conflit, comme il se présente, ne permet pas une médiation du gouvernement russe.

Selon elle, l'Autriche ne se rend point un compte sérieux de la situation, car le ton qu'elle a pris ne permet pas d'atermoiements.

« Nous devons nous attendre, écrit ce journal, si la réponse de la Serbie est dilatoire ou est un refus, à des conséquences irréparables. C'est pourquoi nos démarches actuelles ne doivent pas tendre à prolonger l'affaire, mais à indiquer au contraire quelle position nous prenons dans une question qui, suivant notre décision, peut entraîner une guerre européenne. La voulons-nous ? L'acceptons-nous sur le terrain où on nous la propose ? Voilà ce qu'il faut répondre ».

La « Novoié Vrémia » écrit :

La réponse de la Russie est donnée dans des communiqués officiels, celui qui fut publié à propos de la visite de M. Poincaré, et celui de ce matin sur le conflit austro-serbe. Si l'Autriche ne retire pas son ultimatum, la Russie ne restera pas spectatrice de tous ces faits. Nous voulons la paix, mais on nous entraîne à la guerre. Tout le peuple russe prendra part à cette guerre. Devant semblable menace, la Russie ne sortira de la voie que l'Histoire lui a tracée.

La « Gazette de Saint-Pétersbourg » écrit :

« La Russie ne reculera pas devant une intervention armée pour défendre le slavisme ».

« La « Gazette de la Bourse » accuse l'Allemagne d'avoir la première lancé l'idée d'une guerre, mais ajoute-t-elle, la Russie de 1914 n'est pas la Russie de 1908, et elle ne laissera jamais commettre un attentat contre l'indépendance de la Serbie ».

Le « Courrier de Saint-Pétersbourg » :

« L'ultimatum austro-hongrois prouve que l'Autriche veut la guerre avec la Russie ou qu'elle ne considère plus la Russie comme une grande puissance. La France et la Russie ont fait assez de sacrifices pour maintenir la paix, et il leur est impossible de faire davantage.

» Déjà, la Russie n'a pas accompli tout son devoir envers la Serbie, lors de la guerre balkanique. Si elle continue, elle aura son tour d'humiliation.

» La seule réponse digne de la Russie serait la mobilisation sur la frontière autrichienne ».

On parle de médiation italienne

LE ROI OU LE PAPE ?

Vienne, 25 juillet. — Le bruit court que le prince Alexandre de Serbie aurait demandé la médiation du roi d'Italie.

Les milieux diplomatiques sont extrêmement pessimistes.

D'autre part, on télégraphie de Rome :

« Le fait que le gouvernement autrichien ait communiqué au Saint-Siège la note adressée à la Serbie provoque des commentaires. Il semble qu'il y ait là, dit-on notamment, de quoi donner créance aux bruits suivant lesquels le pape serait intervenu personnellement auprès de l'empereur François-Joseph en faveur de la paix.

D'aucuns prétendent que la voix du Saint-Siège se fera entendre au dernier moment pour faire accepter l'arbitrage. C'est, ajoute-t-on la seule intervention devant laquelle l'Autriche puisse s'incliner ».

Le gouvernement italien explique son attitude

Rome, 25 juillet. — Le gouvernement italien, par ses organes les plus autorisés, fait savoir que :

1. L'Italie n'a pas eu connaissance préalable de la note austro-hongroise ;

2. L'appui diplomatique de l'Italie n'a pas été sollicité par l'Autriche-Hongrie.

L'ANGLETERRE ATTEND

SIR EDWARD GREY A UNE LONGUE ENTREVUE AVEC LES AMBASSADEURS DE FRANCE ET DE RUSSIE.

Londres, 25 juillet. — Sir Edward Grey n'a reçu de l'ambassade d'Allemagne aucune communication analogue à celle que M. de Schœn a faite à Paris.

Sir Edward Grey, jusqu'à nouvel ordre, espérerait donc que l'Allemagne pourra s'entremettre.

Il considère comme excessives — toute la presse anglaise en témoigne — les exigences austro-hongroises.

Hier dans l'après-midi, sir Edward Grey a eu une longue entrevue avec M. Cambon et le comte Benckendorf. On a examiné sous toutes leurs faces les possibilités d'intervention amicale à Vienne et à Belgrade.

Mais en ce qui concerne l'intervention à Vienne, il est bien évident qu'aucune démarche de ce genre n'a chance de réussir si elle n'est énergiquement appuyée par l'Allemagne. Or l'attitude de l'Allemagne est malheureusement quelque peu énigmatique.

A la suite de ses entretiens avec les deux ambassadeurs de la Triple-Entente, sir Edward Grey a eu une longue conversation avec le prince Lichnowsky.

Etant donné le peu de temps dont on dispose, il y a bien peu de chance qu'on arrive à un résultat quelconque. En réalité, on considère ici que tout dépend de la réponse que fera l'Autriche à la démarche russe. Si elle consent à accorder du répit à la Serbie, il y a bien des chances d'arriver finalement à un arrangement, mais si elle refuse, un conflit paraît inévitable.

Manifeste des socialistes autrichiens

ILS PROTESTENT CONTRE LA GUERRE

Vienne, 25 juillet. — L' « Arbeiter-Zeitung » publie un manifeste des députés socialistes autrichiens à la population ouvrière dans lequel ils protestent contre la guerre que le gouvernement austro-hongrois est à la veille de faire à la Serbie. Ils estiment légitime que l'Autriche demande à la Serbie des garanties contre la propagande antiautrichienne, mais, disent-ils, la Serbie aurait à coup sûr accordé ces garanties.

« Nous sommes persuadés que tout ce que l'Autriche-Hongrie exige dans l'intérêt de la conservation de l'Etat pouvait être atteint par les moyens de la paix, et qu'aucune nécessité d'Etat, aucune considération de prestige ne la foncent à sortir des voies pacifiques. Aussi déclarons-nous, au nom de la population ouvrière autrichienne, rejeter toute responsabilité de cette guerre et ses conséquences effroyables sur ceux qui ont conçu et exécuté la démarche d'où elle doit sortir. Nous nous savons unis avec les travailleurs conscients du monde entier, et notamment avec les socialistes serbes. »

En Serbie on se prépare à la guerre

Le roi rentre à Belgrade

LE PARLEMENT VA SE RÉUNIR

Belgrade, 25 juillet. — Les préparatifs de guerre continuent fébrilement. Il est défendu à tous les Serbes de quitter le pays. Les obusiers ont été transportés à Novi-Bazar pour la division de Drina, qui est mobilisée.

Tous les forts de la frontière de Bosnie sont mis en état de défense.

On télégraphie de Belgrade à la « Gazette de Vienne » :

Le roi Pierre est arrivé à Belgrade.

Le contenu exact de la demande de l'Autriche, qui n'a été connu qu'hier soir, a causé dans le public une vive émotion.

Dans les milieux serbes, on est d'avis que le gouvernement, avec la meilleure volonté du monde, ne pourra pas accepter toutes les demandes de l'Autriche. On espère cependant qu'il y aura un moyen pour entamer des négociations.

On assure que la Skoupchina, qui a été dissoute, se réunira demain.

La réponse à l'Ultimatum

Vienne, 25 juillet. — Malgré les assurances optimistes mises en circulation, d'après lesquelles la Serbie aurait accepté l'ultimatum de l'Autriche, on annonce maintenant officiellement que la réponse serbe qui a été remise au ministre d'Autriche à Belgrade ce soir à 6 heures ayant été considérée comme ne donnant pas satisfaction à l'Autriche, le baron Giesl a quitté Belgrade à 6 heures et demie.

La mobilisation en Serbie

La mobilisation de l'armée serbe a commencée à trois heures cet après-midi.

La déclaration suivante a été faite au Ministère des Affaires Etrangères ce soir :

Si la Serbie venait à prendre les mesures militaires contre l'Autriche, tous les frais de mobilisation autrichienne devraient être payés par la Serbie.

Le siège du Gouvernement serbe a été transféré à Kragujevastz.

M. Poincaré en Suède

L'arrivée à Stockholm

Stockholm, 25 juillet. — C'est par un temps gris et même sous une pluie légère que ce matin, à 6 heures, le ministre des Affaires Etrangères de Suède et M. Thiébaut, ministre de France, s'embarquèrent sur un contre-torpilleur suédois pour aller en rade de Tralhafvet au-devant du Président de la République.

La ville est en fête ; de nombreux drapeaux français flottent au vent. La décoration des monuments publics est très jolie.

Bien que le Président ne doive pas être reçu officiellement, les troupes sont sur pied.

Dès neuf heures et demie, une compagnie de grenadiers, coiffés du bonnet à poil, vient se placer en face du débarcadère pour rendre les honneurs. Des troupes à pied et des cuirassiers forment une double haie jusqu'au château.

Le débarcadère a été transformé en un parterre fleuri, en forme de quadrilatère, avec quatre hauts pylônes aux angles.

A dix heures, tous les ministres, à l'exception du ministre des Affaires Etrangères, et les hauts fonctionnaires sont groupés, en grand uniforme. Derrière eux, les notabilités suédoises et françaises ont pris place sur une estrade.

Quelques minutes plus tard, un commandement retentit ; la musique joue l'Hymne royal : le roi arrive en daumont, magnifiquement attelée. Il passe la revue de la compagnie d'honneur, puis vient s'entretenir avec les ministres et les hauts personnages.

A onze heures, le canon tonne et le « Lavoisier » apparaît, ayant à bord le Président de la République.

Congrès du Parti Radical du Sud-Ouest

IL SE PRONONCE POUR LE RETOUR A LA LOI DE DEUX ANS ET POUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION.

Agen 5 juillet. — Aujourd'hui s'est ouvert, à trois heures, le Congrès de la Fédération régionale du Sud-Ouest du parti radical et radical-socialiste. La réunion était présidée par MM. Bouyssou, député des Landes, qui, après des souhaits de bienvenue de M. Pujol, président du comité d'Agent, a prononcé le discours d'usage.

Assistent au Congrès, MM. Bouffandeau, député de l'Oise, président du Comité Exécutif ; Rontin, député du Lot-et-Garonne ; Lagase, ancien député, etc.

Le Congrès aborde la question militaire.

Sur le rapport de M. Iriquin, président de la Fédération de la Gironde et maire de Talence, le vœu suivant est adopté à l'unanimité :

« Le Congrès de la Fédération régionale du Sud-Ouest du parti radical et radical-socialiste à Agen invite, conformément aux décisions du Congrès de Pau, les élus du parti à s'employer énergiquement, tant auprès des pouvoirs publics que de la commission compétente pour faire aboutir au plus tôt la réforme d'ordre militaire amenant dans le délai le plus rapproché le retour à la loi démocratique de 1905 ».

Le Congrès, sur le rapport de M. Lucien-Victor Meunier, a adopté un vœu en faveur de la revision de la Constitution.

Les incidents se succèdent au procès de Mme Caillaux

Un fait sans précédent : le Président des Assises envoie ses témoins à l'un de ses assesseurs

Au cours de la lecture des lettres intimes, Mme Caillaux tombe en syncope. Un défilé de médecins à la barre des témoins

Paris, 25 juillet. — Aux abords du Palais de Justice ainsi qu'à l'intérieur ce matin, c'est le « calme plat ». Les mesures d'ordre sont demeurées les mêmes.

Envoi de témoins du président Aubanel au conseiller Dagoury

Un fait nouveau, sensationnel, est cependant enregistré au cours de cette matinée : Le bruit se répand dans les couloirs que le président Albanel a décidé d'envoyer des témoins à l'un de ses assesseurs, le conseiller Dagoury, à la suite d'un incident qui s'est produit hier et que le « Figaro » a relaté ce matin en ces termes :

« Parmi les quatre magistrats qui siègent, il en est au moins un que révolte tant de partialité étalée. Il n'a pu retenir hier une exclamation qui a été entendue et qui a eu un écho prolongé dans les couloirs du Palais.

Comme l'incident des lettres tournait visiblement à l'avantage de la partie civile, le président intervint brusquement et voulut suspendre l'audience.

Le but de cette interruption était si visible que l'un des assesseurs, M. le conseiller Dagoury, ne put s'empêcher de lui dire à mi-voix :

— Monsieur, vous nous déshonorez.

M. Albanel se rassit.

Cependant, à la barre, Me Labori, qui avait senti l'extrême maladresse de cette intervention, priait hautement le magistrat de ne point lui couper la parole. »

La surprise est vive parmi les personnes qui se trouvent dans les couloirs. Le bruit se précise. La nouvelle est bientôt confirmée par le fils du président, M. Noël Albanel, avocat à la cour, qui déclare que son père a constitué comme témoins le général Dalstein et M. Brunaud de Laborie.

Le conseiller Dagoury a siégé aujourd'hui à la gauche du président, comme depuis le commencement du procès, et plusieurs fois on a remarqué qu'il adressait la parole à M. Albanel.

Cependant on songe à l'audience, qui doit être aujourd'hui consacrée à l'audition des médecins.

Vers midi moins un quart paraissent les docteurs Socquet et Paul, médecins légistes, qui pratiquèrent l'autopsie de M. Calmette, et rédigèrent le rapport remis au juge d'instruction.

Ce sont ensuite le professeur Hartmann, le docteur Cunéo le docteur Reymond, sénateur de la Loire, qui, le soir du drame, prodiguèrent leurs soins au directeur du « Figaro » ; ils ont été cités par la partie civile, ainsi que le professeur Delbet.

Voici maintenant les docteurs Doyen, Proust, Freyse, Balthazard, médecin légiste à Paris ; Weisth, médecin légiste à Liège, et le professeur Pozzi. La défense a invoqué leur témoignage dans l'intention d'établir que l'intervention chirurgicale pratiquée sur M. Calmette fut tentée contrairement aux règles et trop tardivement.

A midi cinq paraît M. Joseph Caillaux, en compagnie de M. Ceccaldi. Il est allé ce matin rendre visite à sa femme à la Conciergerie. Sur le seuil de la porte du couloir des témoins, un avocat arrête M. Ceccaldi pour le féliciter. « N'est-ce pas qu'il a été bien hier ? » ajoute M. Caillaux en se dirigeant à grands pas vers la salle d'audience.

La lecture des lettres intimes

L'audience est ouverte à midi quinze. M. le président ALBANEL demande à faire une déclaration :

« Il est bien entendu, dit-il, que les lettres de Mme Gueydan sont en la possession de la défense et de la partie civile. La cour et le jury ne les connaissent pas mais j'affirme que je n'useraï pas de mon pouvoir discrétionnaire pour en obtenir connaissance. J'ai trop le souci de mon honneur, quoi qu'on en ai dit, pour porter atteinte à l'indépendance du barreau ». (Quelques applaudissements couverts par une légère rumeur).

Me CHENU dit que la partie civile et la défense liront selon leur convenance, les passages utiles à leur démonstration.

Me LABORI explique que les lettres dont il s'agit ne contiennent rien qui puisse froisser la pudeur d'une femme.

La défenseur de l'accusée choisit d'abord dans les trois lettres écrites par M. Caillaux et portant les dates des 16, 18 et 19 septembre 1909, la plus longue et la plus importante, dit-il.

En voici la substance :

« ...Ma chère petite Riri, j'ai lu avec l'attention qu'elle méritait la lettre que tu m'as écrite...

Ma chérie, quand je t'ai rencontrée j'ai ressenti une poussée de tout mon être vers toi.

J'aurais résisté, j'aurais peut-être eu ce courage ; mais je n'étais pas heureux...

Je me suis jeté sur toi avec une fureur passionnée, ou plutôt avec une passion furieuse...

....J'avais songé à te rendre l'indépendance. Tu reprends ta liberté en me disant : « Je ne veux que ton amour. Mais je ne croirais pas à ton amour si tu n'arrive pas à te rendre libre »...

...Les événements se sont précipités... Quand un homme est malheureux chez lui, et quand il a à l'extérieur une affection délicieuse, cela influe sur son intérieur. Mais la faute n'en est qu'à ceux qui l'ont rendu malheureux... »

M. Caillaux déclare dans sa lettre que pour le moment une rupture n'est pas possible, parce que sa situation électorale serait compromise...

Il envisage l'éventualité d'une réconciliation « mais l'incident, dit-il », subsiste. Je le ferai revivre.

M. Caillaux écrit à Mme Raynouard « qu'il se doit à son parti, à son parti grâce auquel il est l'homme qu'il est ».

Parlant de Mme Gueydan, il déclare :

« Il y a incompatibilité absolue entre elle et moi... Des discussions reviendront. L'incident qui est survenu entre elle et moi, « renaîtra ».

Et il dit à Mme Raynouard :

« Je t'aime par dessus tout. Je ne songe qu'à ton amour. Je ne vis que dans la possibilité de réaliser cet amour. Je t'adore de tout mon cœur.

Au début et à la fin de cette lecture, faite avec un débit rapide, l'accusée pleure, et même sanglote.

Me LABORI lit la fin de la seconde lettre, datée de Mamers, 18 septembre 1909.

Ma Riri bien aimée,

Enfin, j'ai eu une minute pour t'écrire. Jeudi, je suis allé à la chasse, puis je me suis rendu à Paris. Je suis descendu à l'Elysée-Palace, naturellement. Je suis revenu au Mans. J'ai couché à la préfecture. (M. Caillaux donne des détails multiples sur ses occupations). J'aurais voulu que ma Riri vint au Mans, mais cela n'aurait pas été raisonnable.

M. Caillaux dit qu'il exige de Mme Gueydan, alors sa femme des excuses et des regrets. Mme Gueydan a annoncé sa visite au moins d'une façon cavalière.

« Ah ! ce que je veux, écrit-il encore, c'est penser à ma petite, la voir dans mes bras, comme je l'ai déjà vue.

Je t'adore. Je ne pense qu'à toi. Mille millions de baisers sur tout ton petit corps adoré ».

Mme Caillaux tombe inanimée

ON L'EMPORTE ET L'AUDIENCE EST SUSPENDUE

Cette lecture des lettres a produit une très grosse impression — surtout sur M. et Mme Caillaux.

L'ancien ministre était assis au milieu des avocats, dans le prétoire. La tête dans les mains, on n'apercevait son visage qu'à de rares intervalles pendant lesquels il s'essuyait furtivement les yeux.

Mme Caillaux se contint longtemps pour ne pas crier, elle mâchonna son mouchoir, s'agita, se tordit même sur son banc, sa tête, son chapeau disparaissait derrière la cloison placée devant elle. Ce furent ensuite des sanglots, des gémissements, des cris. A diverses reprises, Me Labori dut interrompre sa lecture, ému au plus haut point par les sanglots de celle qu'il défend.

Enfin, quand il eut terminé sa lecture, Mme Caillaux s'abattit de tout son long sur son banc au milieu de l'émotion générale.

Me Labori se précipite, ses secrétaires, Mes Adrien de Pachmann et Lebeau allaient escalader la barrière pour prêter aide aux gardes républicains, mais ils furent devancés par M. Caillaux lui-même qui se trouva dans le box de l'accusée avant tout le monde.

L'audience fut suspendue et on transporta Mme Caillaux inanimée dans la petite salle des accusés, où les médecins lui donnèrent leurs soins.

On apprit bientôt que les docteurs Paul et Socquet avaient fait à la malade une piqure d'éther et qu'il fallait attendre une demi-heure avant de pouvoir en constater les effets et décider si Mme Caillaux était en état d'assister à la suite des débats.

Les médecins déposent

A la reprise de l'audience, Mme Caillaux très pâle, entre dans la salle soutenue par son mari.

Elle s'assied sur son banc, sa tête reposant sur son bras droit.

LE PRESIDENT (à Me Labori). — Vous avez la parole pour continuer vos lectures.

Me LABORI. — J'ai fini. Toutes les pièces sont à la disposition de la Cour, de MM. les jurés et du public, s'il le faut. Elles ne leur apprendront — je peux le dire à l'heure où je suis — absolument rien. Je ne vous demande qu'une chose, MM. les Jurés. Ne vous mettez pas, pour juger de ce document et de l'effet à produire par leur publication sur une femme, à l'heure où nous sommes — et après l'incident qui vient de se produire, vous devez être éclairés — placez-vous à l'heure où Mme Caillaux, au lieu d'être dans l'abîme où elle est plongée et où je fais effort pour la relever, était au sommet d'où elle est descendue !

LE PRESIDENT. — Et vous, Me Chenu, avez-vous quelque chose à dire ?

Me CHENU. — Non ; je plaiderai.

LE PRESIDENT. — En vertu de mon pouvoir discrétionnaire, toutes les lettres qui nous sont remises sont versées au débat et jointes au dossier, à la disposition de l'accusation, de la partie civile et de la défense.

L'audience continue.

M. le docteur PAUL, médecin expert, a pratiqué avec le docteur Socquet l'autopsie de M. Gaston Calmette. La quatrième balle a traversé l'artère iliaque et a déterminé la mort. Cette quatrième balle a été tirée assez près.

M. le docteur SOCQUET a examiné avec le docteur Paul le corps de M. Gaston Calmette.

Deux balles ont touché la région gauche ; elles ont provoqué une petite plaie contuse. Une troisième balle avait traversé la partie antérieure gauche de la cuisse. Ces trois blessures étaient insignifiantes. La quatrième a pénétré dans le bassin, a traversé l'artère iliaque. Elle a causé une abondente hémorragie. La blesseure était mortelle.

La plupart des blessures avaient une sorte de parallélisme. Elles laisseraient croire à un tir de haut en bas ».

MM. les docteurs Paul et Socquet ont été cités par l'accusation.

La déposition du docteur CUNEO, puis celle du professeur Delbet provoquent de vifs incidents.

Me LABORI. — Chacun fait son devoir comme il l'entend.

M. CUNEO. — Les témoins ont condamné notre conduite ; j'ai bien le droit de m'en formaliser.

Me LABORI. — Je dis qu'en signalant le transport d'un malade qu'on trouve trop faible pour opérer à 6 heures un quart et qu'on opère seulement 5 heures après, j'accomplis un devoir.

Le docteur DELBET, professeur à la Faculté de Médecine, s'avance à la barre. Il veut bien jurer de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité ; mais il ne veut pas dire toute la vérité.

M. DELBET. — On a fait auprès de moi une démarche sur laquelle j'ai promis le secret avant de savoir de quoi il s'agissait. La personne qui a fait cette démarche est là, je crois. Qu'elle parle.

Me LABORI. — Je ne veux aucune déposition avant la prestation de serment : je prends acte des paroles prononcées par l'honorable témoin.

M. DELBET. — J'ai dit ce que j'avais à dire. Je puis maintenant prêter serment.

M. Delbet prête alors le serment d'usage.

Me CHENU. — Un médecin peut-il donner son avis sur un malade qu'il n'a pas vu ?

M. DELBET. — Ce serait malhonnête. Je vous souhaite de ne jamais être soigné par un médecin de cette espèce. On apprend à nos élèves qu'il n'y a pas de maladies, mais des malades ; ce qui veut dire que chaque malade est différent. Ce qui peut guérir l'un pourra tuer l'autre.

Pour ma part, jamais je ne donnerai de consultations de ce genre.

Ceux qui ont commercialisé la médecine en envoyant des lettres à des malades éloignés sont loin d'être des médecins dignes. On n'agit pas comme cela. Moi je réponds : Je ne puis donner un diagnostic qu'après avoir vu le malade. En refusant de répondre j'obéis à un devoir et si je crois ceci, c'est parce que ceux qui n'ont pas voulu tout à l'heure me délier du secret qu'ils m'avaient confié croyaient que j'allais déposer de toute autre manière.

En terminant sa déposition, le témoin affirme qu'on ne pouvait opérer M. Calmette au « Figaro ».

Incident Delbet-Labori

Au début de l'audience, reprise à 4 h. 15, un incident extrêmement vif éclate entre Me Labori et le professeur Delbet.

Celui-ci, en terminant sa déposition, explique les raisons de la restriction qu'il a faite en prêtant serment :

— Une personne, en effet, déclare le témoin, est venue faire une démarche auprès de moi pour me demander de faire une déposition défavorable aux docteurs qui soignèrent M. Calmette. »

Se tournant vers la défense, M. Delbet ajoute :

— Je ne peux révéler son nom mais, Me Labori, vous pouvez peut-être le dire.

Me Labori proteste contre une telle imputation.

Afin de clore l'incident, on prie M. Delbet de se mettre en quête de la personne qui a

---

FEUILLETON DU 26 JUILLET. — N. 107

GUENILLON

par Maxime AUDOUIN

— Il n'y a pas, Dieu merci, que des calamités en ce monde, monsieur Le Floch, et je ne suis pas rendue au bout de mes conjectures. L'affreuse nouvelle que je viens de vous annoncer ne vous a pas tué, soyez fort dans la joie comme dans la douleur. Si votre fille a disparu, et tout espoir, j'imagine, n'est pas définitivement perdu de ce côté, il vous reste... voyons, vous ne devinez pas un peu de ce que je grille de vous apprendre ?

— Ma femme ?

— Oui, votre femme, pauvre homme !

Corentin joignit les mains, un divin regard d'amour illumina son visage énergique, ses yeux s'humectèrent, il ne put que balbutier d'une voix d'extase ce nom adoré :

— Germaine !

— Germaine, votre Germaine, toujours fidèle à votre souvenir. Elle vous croit mort, figurez-vous ; ils lui ont renvoyé de là-bas, en marquant sur l'enveloppe « décédé », une lettre qu'elle vous écrivit dès sa sortie de la maison de santé...

« Du reste, elle vous racontera tout ça elle-même, et mieux que moi.

« Non, ce qu'elle va être heureuse ! Et si elle pouvait se douter de ce qu'il lui arrive, ce qu'elle s'amènerait vivement ici !

Corentin avait laissé passer un flux de paroles sans essayer de l'arrêter. Au surplus, il en eût été incapable : cette succession si rapide de sentiments contradictoires l'avait brisé.

Pourtant, les derniers mots de la servante lui firent dresser l'oreille.

— Ici ?... Germaine vient donc ici quelquefois ?

— Quelquefois ? Si vous disiez tous les jours ? Avec sa demoiselle, donc ?

— Quelle demoiselle ?

— C'est vrai, vous ne savez pas l'histoire. Une fois guérie, il lui fallut bien gagner sa vie, et elle chercha à se placer ; ce ne fut pas sans peine, entre parenthèses, car personne ne voulait de la femme d'un forçat. Même, elle dut quitter votre nom pour reprendre celui qu'elle portait avant de vous épouser. Grâce à quoi, elle réussit enfin à trouver un monsieur veuf qui avait une fille et qui voulut bien l'accepter comme gouvernante.

— Ma Germaine gouvernante ?

— Dame ! on ne vit pas de l'air du temps. Du reste, elle n'est point malheureuse dans cette maison : le monsieur lui témoigne beaucoup d'égards, et sa mignonne l'aime quasiment comme elle aimerait sa mère.

— Ainsi vous la voyez souvent ?

— Je vous le répète, tous les jours.

Joséphine sourit.

— Entre nous, je crois que la petite en tient, sans le savoir, pour notre Jean.

Elle s'arrêta net, effrayée par l'expression véritablement terrifiante qui venait d'altérer soudain le visage de Le Floch.

Le front empourpré, les traits affreusement contractés, les yeux injectés de sang, le Breton saisit la servante par le bras, et, la secouant avec rudesse, bégaya d'une voix rauque.

— Cette enfant... C'est, n'est-ce pas, la fille du maître de la maison ?

— Oui, répondit-elle, cherchant à se dégager, mais qui...

— Dieu du ciel ! cria-t-il avec violence... Germaine chez ce monstre ! Ah !..

Une seconde, il chancela, lâchant Joséphine affolée ; d'un geste instinctif, il chercha à arracher sa cravate, il suffoquait. On put craindre qu'il ne s'abattît comme une masse sur le parquet, frappé d'une congestion foudroyante.

Mais, par un effort surhumain, il réussit à se dominer, et, après avoir promené autour de lui des regards égarés, revenu au sentiment de la réalité, il saisit Brunet par le bras.

— Viens ! commanda-t-il.

L'autre suivit docilement, inquiet mais subjugué par le ton impérieux de son ami.

En s'élançant dans la voiture, Corentin jeta un ordre au valet de pied.

— Avenue Henri-Martin, hôtel du Maine, vite !..

Les chevaux partirent à toute allure.

— Que vas-tu faire ? demanda Brunet, alarmé.

— Tu me le demandes ? Je cours arracher Germaine à l'hospitalité saliissante de ce bandit, régler avec lui-même mes comptes sans plus tarder. Ah ! ils sont terribles, car, aux lourdes dettes déjà contractées envers moi, voici que je le soupçonne d'en ajouter une dernière plus lourde encore, en me volant ma fille !... Assez d'atermoiements ! L'attente m'est insupportable. Tout de suite, tout de suite, je veux ma femme, et je veux que Grapat me rende ma fille.

— Frère, me permettras-tu un conseil ?

— Parle.

— Aller trouver Grapat dans l'état d'extrême irritation où je te vois me paraît dangereux...

— Eh ! que m'importe ?...

— Dangereux pour ta fille, d'abord... si tes soupçons sont fondés...

— Comment cela ?

— La froide énergie dont cet homme a fait preuve en diverses circonstances me donne à redouter que tu ne te heurtes à une volonté aussi implacable que la tienne.

— Eh bien ! je le tuerai comme un chien.

— Et tu aurais perdu avec lui tout espoir de découvrir le secret de la retraite de ta Geneviève.

Corentin secoua la tête en homme décidé à ne tenir compte d'aucun argument. Mais Brunet ne se tint pas pour battu.

— De plus, il est certain qu'une explication aussi violente que celle qui ne peut manquer d'éclater entre vous suscitera un éclat dont je redoute les suites pour toi.

— Quelles suites ?

— Quand ce ne serait que l'intervention de la police, et l'interrogatoire réglementaire qui dévoilerait ta situation actuelle avant qu'elle n'ait été en quelque sorte et provisoirement régularisée en haut-lieu ?

Voyant Corentin ébranlé, Brunet continua :

— Non, frère, écoute-moi, n'agis pas sous l'empire de ta colère, et, par une précipitation aveugle, ne compromets pas une partie dont maintenant un peu de sang-froid doit nous assurer le gain. Voici nos familles reconstituées : il ne manque à notre complet bonheur que la présence de ta petite Geneviève. Certes, je comprends ton impatience de connaître cette pauvre enfant et de récupérer dans ses bras le long arriéré d'amour dont une destinée cruelle vous a sevrés l'un et l'autre. Mais, si tu allais la perdre par une fausse manœuvre ? Songes-y, frère, et songe aussi quelle confiance dans ta force, quel avantage, par conséquent, sur ton ennemi pour lui arracher son secret, te donnerait la certitude de n'avoir plus rien à craindre de sa ruse et de pouvoir la braver impunément !

— Tu as raison, murmura Corentin désarmé, j'étais fou... décidé ! Je m'en rapporte à ta sagesse.

Aussitôt Brunet abaissa la glace et donna contre-ordre au cocher.

— Nous n'avons pas encore dépassé les Champs-Elysées ?

— Non, monsieur, mais les voici devant nous.

— Bien. Une fois dans l'avenue, tournez à droite, vous me descendrez dans la rue Pierre-Charron, et vous ramènerez M. le marquis à l'hôtel !...

« Toi, maintenant, Corentin, fais-moi le plaisir de rentrer à la maison ; si la réponse de don Pedro n'est pas arrivée, nous irons la chercher nous-mêmes ; je passe chez Suzanne l'informer des événements de la matinée. Deux mots seulement, et je te reviens ; d'ici là, tâche de recouvrer le calme nécessaire pour nous permettre d'étudier la situation et les mesures qu'il conviendra d'adopter. C'est entendu ainsi ?

— Entendu.

Le coupé déposa donc en route Brunet et reprit le chemin de l'hôtel d'Aguilar.

Comme il en franchissait le seuil, José sauta sur le marchepied et cria à son maître, en lui lançant sur les genoux un large pli scellé.

— La réponse de Son Excellence !... Attention, senor, les alguazils sont ici !...

Corentin pâlit, et d'un doigt fiévreux, il décacheta le message.

Il achevait à peine de le parcourir lorsque la voiture stoppa dans la cour d'honneur.

Deux hommes se précipitèrent aux portières. L'un d'eux, ceint d'une écharpe, étendit la main vers le Breton et, brutalement :

— Suis-moi.

Le malheureux eut un geste d'égarement.

Tant d'efforts inutiles ! Si près de toucher le but, se voir replonger dans l'abîme par le zèle imbécile de ce subalterne !

Il essaya de protester.

— Monsieur, vous faites erreur, je suis le marquis d'A...

— A d'autres ! Tu es le nommé Le Floch, évadé du pénitencier de Cayenne, en rupture de ban à Paris ; te voilà démasqué, mon bonhomme ! trêve d'observations. Descends !...

Pas de résistance possible. Voulant à tout prix éviter une scène de violence, Corentin obéit...

Les agents l'entourèrent...

XI

Un coup de revolver

Brunet n'eut pas longtemps à attendre dans le petit salon de la comtesse où on l'avait introduit.

Presque aussitôt, en effet, il vit accourir à sa rencontre Suzanne, dont le visage exprimait un mélange de surprise joyeuse et d'inquiétude.

— C'est vous, Pierre ? dit-elle, lui prenant les mains et le forçant à s'asseoir près d'elle sur une causeuse. — Heur ou malheur ? — Dans quel sens dois-je interpréter votre visite ?

(A SUIVRE)

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES-CHOCOLATS
LILLE - Rue Nationale, 89 - LILLE